



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des Territoires**

Metz, le 27 juillet 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

DDT de la Moselle
Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Vincent Hennel
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

OBJET: Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage au droit de la masse d'eau le Mutterbach sur la commune de Farschviller.

Courrier de non-opposition.

RÉF. : Votre courrier en date du 19 juillet 2021.

PJ. : 1

Monsieur,

Vous nous avez transmis pour instruction un dossier relatif à des travaux de drainage agricole sur la commune de Farschviller (dossier enregistré sous le logiciel Cascade, portant le numéro suivant : 57-2021- 00227) qui a fait l'objet d'une demande de compléments le 24 juin 2021.

Suite à la réception et à l'étude des compléments demandés, votre dossier est considéré comme étant complet et régulier. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Vous trouverez ci-joint une copie du récépissé de dépôt de dossier de déclaration (déjà en votre possession).

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, dans les conditions définies à l'article R421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé précité sera affichée dans la mairie de Farschviller où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

.../...

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet
La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline Dellinger

GAEC de la Ferme St Jean
Monsieur Maurice Scharff
Ferme St Jean
57450 Farschviller